



Église Réaliste

Le 23 mai 2003

L'Église Réaliste accorde

# L'Amnistie

De Bertrand **Clocher** et Benoît **Thomassey**

Ces derniers étaient, en effet, marqués publiquement d'infamie pour "Grossièreté, Brutalité et Vol", depuis l'été 2002 (9 Juillet et 26 Août).

---

Commentaire :

**1-** L'adoption effective d'**une attitude Civilisée** par les susdits motive la présente décision de l'Église :

Le 3 février 2003, **ils reconnurent être "en situation de voleur"** et avoir "**empêché par la force**" la saisie des biens subtilisés.

En mars/avril 2003, ils firent **deux livraisons de ces biens**.

*"Mal vit qui ne s'amende"...*

**2-** Les amnistiés nous déclarèrent en février : "**nous reconnaissons que tout le matériel revient de droit à l'Église**". Or, le montant des biens restitués est **nettement moindre**, même, que le "partage équitable, et même **Généreux**" que nous leur imposions le 10 juillet 2002.

**L'amnistie accordée par l'Église est donc** un nouveau trait de générosité...

*"La Patience est amère, mais son fruit est doux"*

**3-** Le passé est le passé. L'amnistie en tourne la page. Mais cela ne préjuge bien sûr en rien de **l'avenir**, que nous souhaitons seulement **profitable à la mutation de la Masse en Peuple**.

*"Le Temps ne prescrit pas contre la Vérité"*

---